



Le nouveau bulletin du CORPS vient d'arriver.

Il engage la saison 2023 2024.

Malgré les efforts, malgré l'attention apportée, il contient quelques petites erreurs.

Ce n'est pas dramatique, le bulletin a souffert d'un manque de relecture et aussi de l'arrivée d'informations parcellaires ou tardives.

Toutes les coquilles sont en page 7, sur le tableau des activités.

À la ligne de la section **Fitness**,

- le cours de zumba et de renforcement musculaire aura lieu le mercredi de 17h15 à 18h45.
- Par ailleurs, un cours de gym douce et pilates a été inscrit le lundi soir. Cependant, pour l'instant nous n'avons pas de prof. Nous continuons à chercher.

Le cours de **yoga** du mercredi se déroule de 11h45 à 13 heures.

Le cours de **danse** du mercredi soir aura lieu de 18 h à 20 heures, celui du jeudi soir a lieu de 18 h à 20 h et non pas de 8 h à 20 h !

A la section **loisirs aquatiques**, le cours de natation aura lieu à 18 h et non pas 20h45